

---

**BULLETIN**

DU

**PARLER FRANÇAIS AU CANADA**

---

SOMMAIRE

Pages

161—Michel Bibaud, journaliste, et la vie littéraire de son temps .....	L'abbé CAMILLE ROY.
177—Séance publique de la Société du Parler français.	
180—Rapport du trésorier.	
185—Livres et Revues (Canadiana) .....	ADJUTOR RIVARD.
188—Bulletin bibliographique .....	ADJUTOR RIVARD.
191—Lexique canadien-français .....	LE COMITÉ DU BULLETIN.
199—Questions et réponses.	
200—Anglicismes .....	LE COMITÉ DU BULLETIN.

---

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA  
UNIVERSITÉ LAVAL  
QUÉBEC

---

Éditeur-dépositaire, à Paris: H. CHAMPION, libraire-éditeur, 9, Quai Voltaire.

# ALPHABET PHONÉTIQUE

(Signes conventionnels pour la figuration de la prononciation)

d'après MM. GILLIÉRON et l'abbé ROUSSELOT

LETTRES FRANÇAISES. Les lettres *a, e, i, o, u, b, d, n, f, j, k, l, m, n, p, r, t, v, z*, ont la même valeur qu'en français.

*g* = *g* dur (*gâteau*); *s* = *s* dure (*sa*); *œ* = *eu* français (*heureux*); *w* = *ou* semi-voyelle (*oui*); *y* = *i* semi-voyelle (*piéd*); *ïw* = *u* semi-voyelle (*huile*); *ê* = *e* féminin (*je*); *h* marque l'aspiration.

LETTRES NOUVELLES. *u* = *ou* français (*coucou*); *c* = *ch* français (*chez*).

SIGNES DIACRITIQUES. Un demi-cercle au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est mouillée: *ḷ* (son voisin de *l+y*, *l* mouillée italienne), *ḳ* (son voisin de *k+y*), *g̣* (son voisin de *g+y*), *ŋ* (*gn* français de *agneau*). — Un point au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est prononcée la langue entre les dents: *ṭ, ḍ* (sons voisins de *t+s, d+z*; c'est le *t* et le *d* sifflants canadiens de: *ti, du*).

Les voyelles sans signes de quantité ou de qualité sont indéterminées (tantôt ouvertes, tantôt fermées), ou moyennes: *a* (*a* de *patte*), *e* (*e* de *péril*), *o* (*o* de *botte*), *œ* (*eu* de *jenne*). — Les voyelles marquées d'un accent aigu sont fermées: *â* (*a* de *pâte*), *ê* (*e* de *chanté*), *ô* (*o* de *pot*), *œ́* (*eu* de *eux*). — Les voyelles marquées d'un accent grave sont ouvertes: *à* (*a* de *il part*), *è* (*e* de *père*), *ò* (*o* de *encore*), *œ̀* (*eu* de *peur*). — Les voyelles surmontées d'un tilde sont nasales: *ã* (*an* de *sans*), *ễ* (*in* de *vin*), *ỗ* (*on* de *pont*), *œ̃* (*un* de *lundi*). — Suivies d'un point supérieur, les voyelles sont brèves; *ȧ, i̇*, etc.; de deux points, elles sont longues: *ä, ï*, etc.; d'un accent, elles sont toniques: *á, í*, etc.

Deux lettres qui se suivent, et dont la seconde est entre crochets, représentent un son intermédiaire entre les deux sons marqués. Ainsi, *õ[o]* = *o* demi-nasal.

Les *petits caractères* représentent des sons incomplets.

Il n'y a pas de lettres muettes dans la prononciation figurée; chaque son n'est représenté que par une lettre, et chaque lettre ne représente qu'un son.

## MICHEL BIBAUD, JOURNALISTE

### ET LA VIE LITTÉRAIRE DE SON TEMPS

*(Conférence faite à la séance publique de la Société du Parler français, le 21 janvier 1908, par M. l'abbé  
CAMILLE ROY, président)*

Monsieur le Gouverneur, <sup>(1)</sup>

Mesdames, Messieurs,

La Société du Parler français au Canada est heureuse de souhaiter encore ce soir la bienvenue à l'auditoire si nombreux et si bienveillant qui s'empresse à cette séance, à cette fête annuelle. Et c'est encore pour moi un très agréable devoir de vous remercier en son nom d'une sympathie qui ne se lasse pas. Votre assiduité, mesdames et messieurs, nous persuade que notre travail n'est pas inutile, puisque vous l'appréciez si hautement. Nous sommes particulièrement honorés, monsieur le Gouverneur, de l'intérêt que vous voulez bien prendre à l'œuvre de notre Société. La Société du Parler français était à peine née que vous vous hâtiez de vous faire inscrire sur la liste de ses membres actifs, et vous donniez ainsi, avec votre précieux concours, un exemple que voudront imiter tous ceux qui dans cette province se soucient des progrès et de la fortune de notre belle langue française.

J'adresse dès maintenant un cordial merci aux membres de notre Société qui nous apportent ce soir le fruit toujours savoureux de leurs recherches et de leurs études. Nos conférenciers trouveront sans doute dans votre attention si judicieuse leur première et leur meilleure récompense.

Merci, enfin, à la Société symphonique de Québec pour cette note harmonieuse qu'elle mêle à tous nos discours; merci à ces

---

(1) Sir L.-A. Jetté, lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

artistes qui nous reviennent cette année avec tout le prestige qui s'attache aux triomphateurs, et qu'il n'est plus besoin de louer puisque, désormais, ils portent à leur front le laurier qui raconte leur victoire.

Je voudrais prolonger encore le doux plaisir de vous parler des autres, de ceux-là qui sont nos amis et nos collaborateurs, mais il me faut bien vous dire tout de suite que cette année le bureau de direction de la Société du Parler français impose à son président la tâche, d'ailleurs très honorable, de traiter devant vous, au début de cette séance publique annuelle, l'un ou l'autre sujet qui, de près ou de loin, se rattache à l'histoire ou à l'étude de notre langue française au Canada.

Or, messieurs, notre langue française ne vivant pas seulement dans nos discours, mais aussi dans les livres où elle traduit encore nos pensées, vous ne trouverez pas inopportun, ni que ce soit verser dans le hors-d'œuvre, de vous présenter ce soir, à côté d'excellentes dissertations sur notre parler national, quelques considérations sur la vie littéraire de l'une des premières périodes de l'histoire des lettres canadiennes. C'est, d'ailleurs, ce Michel Bibaud sur lequel nous avons appelé depuis quelques mois l'attention des lecteurs du *Bulletin*, qui nous fournit l'occasion et le motif de ce sujet.

Non pas que Bibaud soit l'écrivain le plus élégant et l'historien le plus sympathique de cette époque; mais, à coup sûr, il est celui qui a le plus cherché à entraîner ses contemporains dans les courants de la vie intellectuelle, et cela suffit pour que nous tentions de grouper autour de lui et de son œuvre tous les efforts qu'il provoqua ou dont il fut seulement le témoin attentif. Puisqu'il a publié le premier recueil de poésies canadiennes que nous ayons, et notre première *Histoire du Canada*, et puisqu'il a fondé à lui seul deux journaux et quatre revues ou recueils périodiques, il a bien toutes les chances d'être celui qui connut le mieux et qui éprouva davantage les ardeurs ou les indifférences intellectuelles de ses contemporains. Et, d'ailleurs, Michel Bibaud qui se glorifiait d'avoir créé pour notre langue le mot *énerguménie*, qu'il fait dériver d'énergumène,

Et d'où vient, réponds-moi, cette étrange manie,  
Ce fol empressement, cette énerguménie, <sup>(1)</sup>

(1) *Épîtres, Satires, etc.*, par Michel Bibaud, p. 62.

et d'avoir inventé le mot *décrue* <sup>(1)</sup> qui fut trouvé bien avant lui, ne serait pas fâché d'apprendre, dans la grande paix littéraire qui enveloppe sa mémoire, que la Société du Parler français s'est souvenu de son labeur. Ne mérite-t-il pas encore qu'on rappelle ici son nom et son travail, celui qui, vers 1820, écrivait de bons articles et rimait de mauvais vers pour dénoncer ce projet d'Union des Canadas qui alors menaçait de détruire dans notre vie les vieilles traditions, et de ruiner sur nos lèvres le doux parler des ancêtres ?

\*  
\*\*

On sait comme Michel Bibaud fut un personnage littéraire assez complexe : mais de Bibaud poète, historien ou journaliste, dont on peut tour à tour rappeler le souvenir, c'est le journaliste qu'il importe de faire revivre pour une heure, puisque c'est lui qui a le plus pressé ses compatriotes de se mettre au travail de la pensée, d'écrire convenablement leur langue maternelle, et puisque c'est justement à l'occasion des jugements, des critiques et des reproches du journaliste que l'on peut se demander quel fut vraiment, de son temps, l'état des lettres canadiennes.

Michel Bibaud, s'il faut en croire son fils Maximilien <sup>(2)</sup>, commença au *Spectateur* de Montréal, fondé en 1813, sa carrière d'écrivain. Mais le rôle de collaborateur ne pouvait évidemment suffire à l'activité grande dont il était doué ; en 1815, Michel Bibaud s'associait donc à Joseph-Victor Delorme pour fonder et publier l'*Aurore*. Il semble bien qu'à cette époque c'était trop de deux grands journaux à Montréal, et l'on vit, en 1819, le *Spectateur canadien* se fusionner avec l'*Aurore* et l'absorber. Le *Spectateur* n'eut qu'à ajouter à son titre, pour marquer cette étape de son évolution, le sous-titre qu'avait adopté l'*Aurore* : « journal de littérature, de politique et de commerce. » Il n'en fit guère, d'ailleurs, pour cela beaucoup plus de littérature ; et l'on peut plutôt constater, à parcourir ces vieilles feuilles de Montréal imprimées sur du très mauvais papier, que la littérature du commerce, je veux dire les annonces, passionnait déjà par dessus tout les industriels journalistes de notre grande métropole.

On attribue encore à Michel Bibaud la fondation du *Courrier du Bas-Canada* <sup>(3)</sup>, qui n'aurait eu, en 1819, qu'une existence

(1) *Épîtres, Satires, etc.*, p. 54.

(2) Cf. *Panthéon canadien*, article *Michel Bibaud*, p. 23.

(3) Cf. le *Répertoire National*, I, notice biographique de M. Bibaud, p. 113.

éphémère ; et on assure qu'il collabora plus tard à *la Minerve* et à *l'Ami du Peuple* <sup>(1)</sup>.

C'est dans ces journaux, et surtout dans *le Spectateur*, que Michel Bibaud publia, avec sa prose anonyme, les poésies qu'il devait réunir en volume en 1830. Mais ce n'est là, à notre avis, que la plus humble part du travail de celui que son fils appelle modestement le « restaurateur de la presse à Montréal <sup>(2)</sup> ». Beaucoup plus importante, au point de vue de l'histoire de nos lettres, est l'œuvre entreprise par Michel Bibaud quand, en 1825, il fondait sa première revue, ou son premier recueil périodique, la *Bibliothèque Canadienne*. Ce périodique, qui parut tous les mois, à 36, 40, puis 24 pages, et qui devint bimensuel en 1829, vécut l'espace de cinq ans, et disparut donc en 1830. « Cette *Bibliothèque Canadienne*, écrit Maximilien Bibaud, est peut-être le plus beau titre de gloire de mon père. Le docteur Labrie lui-même, le docteur Meilleur, Jacques Viger, et l'abbé Bellenger, dont on retrouve un poème en trois chants sur la mort déplorable d'un écureuil, furent ses principaux collaborateurs. » <sup>(3)</sup>

La *Bibliothèque* est toute pleine d'articles littéraires, historiques, politiques, géographiques, sur le Canada et sur les pays étrangers. On y laissait déborder parfois la *Saberdache*, on signalait aux lecteurs les publications canadiennes ; les études y étaient variées, et le public instruit pouvait assurément s'intéresser à une pareille revue.

Mais, en 1830, sous la pression de ses amis, sans doute, Michel Bibaud voulut composer et orienter autrement son recueil périodique. Le *Spectateur* n'existait plus, et Montréal s'ennuyait de n'avoir pas un papier-nouvelles. On persuada donc Michel Bibaud de faire, de son recueil périodique, et tout à la fois, un journal littéraire et une gazette. Ce fut pour accomplir une partie de ce dessein qu'en 1829 la *Bibliothèque* devint bimensuelle ; et ce fut pour entrer tout à fait dans ces vues qu'au mois de juillet 1830 Michel Bibaud remplaçait la *Bibliothèque Canadienne* par l'*Observateur*.

Aussi bien fallait-il se hâter ? Le docteur Jacques Labrie et Auguste-Norbert Morin avaient déjà songé à publier, eux aussi, un recueil qui eût été plus encyclopédique que celui de Bibaud.

(1) *Le Panthéon canadien*, p. 24.

(2) *Ibid.* p. 23.

(3) Cf. *Tableau des progrès matériels et intellectuels du Canada*, par Max. Bibaud, p. 38.

Le prospectus <sup>(1)</sup> en avait été lancé au mois de septembre 1829, et le *Coin du Feu* devait bientôt paraître. Il offrirait à ses lecteurs, comme s'exprimait dans une lettre le docteur Labrie, « cette variété nécessaire dans un pays pauvre, où l'on est obligé de tout mettre dans le même journal, parce qu'on n'a pas les moyens d'en publier plusieurs ». <sup>(2)</sup> Le *Coin du Feu*, qui devait paraître « tous les trois mois en cahiers de 144 à 160 pages, in-8, proprement brochés », essaierait donc de prendre dans les foyers la place du journal littéraire de Bibaud, qui ne semblait pas assez « répondre à l'attente du public, non plus qu'aux besoins du pays ». <sup>(3)</sup>

On pouvait sans doute se demander comment un périodique qui ne serait publié que tous les trois mois pourrait bien suffisamment tenir ses lecteurs au courant, et comment donc le *Coin du Feu* ferait son rôle de journal pour tous, lorsque Michel Bibaud, plus pratique que Labrie et Morin, sut parer le coup qui allait frapper sa *Bibliothèque*, modifia le programme de celle-ci, l'adapta mieux aux nécessités de l'information quotidienne, changea le nom du recueil, et, le 10 juillet 1830, présenta à ses abonnés l'*Observateur*. L'*Observateur* parut toutes les semaines : périodique hybride qui tenait à la fois du papier-nouvelles et de la revue, et dont ne furent, en somme, pleinement satisfaits ni Michel Bibaud, ni ses souscripteurs. Après une année et demie de circulation, l'*Observateur* se transforma à son tour, et, le 1<sup>er</sup> janvier 1832, il devenait le *Magasin du Bas-Canada*. Or, le *Magasin*, journal littéraire et scientifique, c'était la *Bibliothèque* ressuscitée, comme elle mensuel, et comme elle uniquement consacré aux articles d'ordre littéraire et scientifique. Le *Magasin* cependant ne fut pas assez solidement édifié, et il s'effondra au bout d'une année, le 1<sup>er</sup> décembre 1832.

Ce ne fut que dix ans plus tard, et après que les tristes dénouements de 1837-1838 eurent ramené un peu de tranquillité dans les esprits, que Michel Bibaud essaya une dernière fois d'assurer à ses concitoyens une revue ou un recueil littéraire, et il fonda, en 1842, l'*Encyclopédie Canadienne*. La presse fit bon accueil à ce nouveau périodique. Jacques Viger offrit encore une fois sa collaboration, et il écrivit à Bibaud : « Je débouclerai de

(1) Voir des extraits de ce Prospectus dans la *Bibliothèque Canadienne*, IX, 141.

(2) Cf. *Le Docteur Jacques Labrie*, par l'abbé Auguste Gosselin, 1<sup>re</sup> édit., p. 175-183, *passim*.

(3) *Idem*, p. 179.

temps en temps ma *Saberdache* pour l'amusement, l'édification et l'instruction de tous et de chacun en particulier.»<sup>(1)</sup> Mais toutes ces sympathies prodiguées autour du berceau de ce recueil, ne suffirent pas à le faire durer longtemps, et l'*Encyclopédie*, comme toutes ses aînées, ne vécut guère que ce que trop souvent vivent les revues, l'espace d'une année.

\*  
\*  
\*

Telle est, réduite à ses lignes essentielles, l'œuvre de Michel Bibaud, journaliste. Et l'on ne peut méconnaître que cette œuvre n'ait été courageuse et utile au progrès des lettres canadiennes.

Sans doute le papier-nouvelles, le journal politique eut à cette époque un représentant plus illustre que Michel Bibaud, plus que lui penseur avisé, mieux que lui apprécié par ses contemporains, et qui n'est autre qu'Étienne Parent. Mais si l'on ne considère ici que le fondateur et le directeur de revues ou de recueils périodiques, il faut avouer que Michel Bibaud est le seul qui se soit alors autant inquiété d'en pourvoir les lecteurs, et qu'il exerça, de ce chef, une action et une influence qu'on ne peut lui nier.

Les préfaces ou les prospectus de ses périodiques témoignent d'abord de son vif désir de travailler au progrès intellectuel des Canadiens français.

« Un savant ou un littérateur étranger qui voyagerait dans le Bas-Canada, » écrit Bibaud dans le *Prospectus* de la *Bibliothèque Canadienne*, « et y observerait l'état de la Société, sous le rapport de la littérature et des sciences, serait sans doute fort surpris de voir que dans cette province, peuplée d'un demi million d'individus parlant la langue française, il ne se publie pas en cette langue un seul journal littéraire et scientifique ; et il ne pourrait s'empêcher d'en conclure, avec une grande apparence de vérité, quoiqu'à faux dans le fonds, que parmi les Canadiens d'origine française, il n'y a pas un seul homme capable de conduire un journal de ce genre ou pas assez de lecteurs *instruits* ou amis de l'instruction, pour le soutenir. »<sup>(2)</sup>

Or, c'est précisément pour qu'on ne reproche pas aux Canadiens une trop grande inertie intellectuelle, que lui-même il fonde sa revue, et c'est pour cela encore qu'il fait appel à la collaboration et à la générosité de ses concitoyens. De semblables motifs

(1) *Encyclopédie Canadienne*, I, 48.

(2) Cf. la *Bibliothèque Canadienne*, I, p. 1, juin 1825.

l'engageront plus tard à varier, et à transformer son œuvre au gré des circonstances, et à faire de sa *Bibliothèque* le Protée des périodiques.

Au reste, Michel Bibaud ne changeait souvent le menu de ses recueils que pour l'accommoder à l'appétit des clients. Nous trouvons un peu de tout dans la *Bibliothèque Canadienne*, dans l'*Observateur*, dans le *Magasin du Bas-Canada*, et dans l'*Encyclopédie Canadienne*. Le directeur réserve la place d'honneur, la première place à son *Histoire du Canada* dont il écoule, à mesure réglée, le premier jet. Puis viennent les articles sur la géographie générale et canadienne, sur le mouvement scientifique et les inventions modernes, et l'on voit, à ce propos, dans la *Bibliothèque*, un article curieux sur les « pompiers incombustibles<sup>(1)</sup> » ; on peut y lire encore des études sur l'histoire naturelle, sur l'agriculture au Canada, sur l'économie rurale et domestique, sur les antiquités américaines, sur la philologie indienne, sur les chansons sauvages du Canada—Michel Bibaud fut un américaniste avant la lettre,—sur toutes les choses littéraires, scientifiques, anecdotiques qui pouvaient piquer la curiosité des lecteurs. Et l'on pense bien que pour traiter tant de sujets si divers, Bibaud mettait largement à contribution les journaux et les périodiques des États-Unis et de l'Europe. Il puisait même trop volontiers dans des sources étrangères et déjà vieilles : et il semble que souvent son recueil n'était pas assez rempli de l'actualité. Dans l'*Observateur*, il laissa s'introduire la politique, qui alors—comme de nos jours—excitait et divisait profondément les esprits. Michel Bibaud y fit paraître cette modération qu'il a toujours affichée volontiers, qui se confondit assez souvent chez lui avec l'esprit bureaucratique et anticanadien, esprit de conciliation extrême dont il ne s'est guère départi que lorsqu'il s'est agi de dénoncer et de condamner l'ardeur combative des patriotes<sup>(2)</sup>.

Michel Bibaud se plaît encore à causer avec ses lecteurs de l'éducation dans le Bas-Canada et de l'état des lettres canadiennes. Il y revient souvent, et il le fait sans doute pour attirer sur ces graves objets l'attention de ses compatriotes. Il rend compte des examens publics que l'on faisait alors dans les collèges et les couvents, où l'appareil le plus théâtral encadrait la science

(1) *Bibl. Canad.*, VII, 177.

(2) Voir dans *Histoire du Canada*, de Michel Bibaud, III, 67, ce que l'auteur dit lui-même du rôle politique de l'*Observateur*.

laborieuse et prudente des candidats ; il invite ses compatriotes à seconder plus ardemment le zèle des éducateurs, et à répandre plus abondamment dans nos campagnes l'instruction. Il note avec soin toutes les manifestations de notre vie littéraire ; il signale les brochures et les manuels qui paraissent, et dresse dans l'*Encyclopédie* <sup>(1)</sup> une liste aussi complète que possible des ouvrages scolaires qui ont été composés et publiés dans le Bas-Canada. Il ne laisse passer aucune occasion d'exhorter ses compatriotes au travail intellectuel, et de leur recommander d'accroître par tous moyens la vie de l'esprit. Lui-même, il aurait donné un bel exemple de cette activité qu'il voulait communiquer à d'autres, s'il est vrai qu'il publia, avant même ses poésies, et son *Histoire* et ses recueils, ce récit du *Voyage de Franchère* <sup>(2)</sup>, dont Maximilien Bibaud lui attribue la rédaction.

\* \* \*

Cependant, malgré toutes ces exhortations et toutes ces insinuations, et tous ces exemples, la littérature canadienne ne se développa pas au gré de Michel Bibaud. Le propriétaire de journaux et de revues éprouva plus d'une fois l'apathie de ses concitoyens, et il s'en est plaint amèrement ; et sans doute il ne faut pas voir dans ces doléances le seul dépit d'un directeur malheureux. Chauveau lui-même reconnaissait, au lendemain de la mort de Bibaud, « qu'il a dû être bien difficile au rédacteur de ces périodiques de les publier avec le peu d'encouragement que les recueils de ce genre pouvaient alors recevoir ». <sup>(3)</sup>

Rien n'est plus curieux, d'ailleurs, que de recueillir sous la plume de Bibaud ou de quelques contemporains les reproches qu'à cette époque l'on s'accorde à faire à l'esprit canadien. Lorsqu'en 1818, Henri Mézières, de retour au Canada après vingt-trois ans d'absence, fonda l'*Abeille*, il déclara très poliment à ses lecteurs qu'il était étonné de voir « le culte empressé qu'ici l'on rendait maintenant aux sciences et aux belles-lettres » ; et l'on sait que ce compliment trop flatteur ne réussit pas à faire vivre plus de six

(1) Cf. Vol. I, pp. 387, 391, 430, 434, 468, 472.

(2) *Relation d'un voyage à la Côte du Nord-Ouest de l'Amérique Septentrionale, dans les années 1810, 11, 12, 13 et 14*, par G. Franchère, fils, Montréal, 1820.— Voir à ce sujet le *Panthéon Canadien*.

(3) *Journal de l'Instruction publique*, I, p. 166. Chauveau rend hommage, dans cet article, à l'initiative de Bibaud, et déclare « qu'il aura toujours le mérite d'avoir été un des premiers pionniers de notre littérature ».

mois l'*Abeille* éphémère. Michel Bibaud ne voulut pas risquer un pareil conflit entre les idées et les faits, et il se contenta d'affirmer dans le Prospectus de la *Bibliothèque Canadienne*, qu'il était au moins convenable, pour l'honneur des Canadiens français, qu'ils eussent un journal littéraire et scientifique. Au fond, il n'était pas éloigné de penser que l'on pouvait reprocher aux Canadiens de 1825 ce que dans l'*Observateur* <sup>(1)</sup> il affirme des Canadiens de 1792, à savoir qu'ils ont laissé s'affaiblir et rétrograder le désir de s'instruire. Certains articles du *Spectateur*, plutôt sévères pour nos compatriotes, semblent refléter assez justement sur ce point la pensée intime de Michel Bibaud.

Et d'ailleurs, n'a-t-il pas lui-même écrit une satire sur la *Paresse*, où il reproche aux Canadiens, en termes très prosaïques, mais très durs, leur dégoût de l'étude ?

Cultiver son esprit ?.. Ah ! c'est une autre chose ;  
On ne peut s'y résoudre, on le craint, on ne l'ose...  
Oh ! combien ce pays renferme d'ignorans,  
Qu'on aurait pu compter au nombre des savans,  
S'ils n'eussent un peu trop écouté la Paresse,  
Et s'ils se fussent moins plongés dans la mollesse !  
Combien, au lieu de lire, d'écrire, ou travailler,  
Passent le temps à rire, à jouer ou bailler ! <sup>(2)</sup>

Et dans sa satire sur l'*Ignorance*, voyez comme il s'excuse de pratiquer un genre de poésie plutôt voisin de la prose :

Serait-on bien compris, au pays canadien,  
Où les arts, le savoir, sont encore dans l'enfance ;  
Où règne, en souveraine, une crasse ignorance <sup>(3)</sup> ?

Et lorsqu'en 1839, Joseph Laurin publia sa *Géographie élémentaire* où il définit les Canadiens « spirituels, industriels, patients, enjoués, amateurs des sciences et des arts, » Bibaud ne peut laisser passer ce dernier qualificatif ; il déclare que « M. Laurin juge de ses compatriotes d'après lui-même », que Raynal en pensait « bien autrement, quand il disait, en parlant d'une époque antérieure à celle où il écrivait, qu'on ne leur trouvait (aux Canadiens) aucune sensibilité pour le spectacle de la nature ni pour les plaisirs de l'imagination, nul goût pour les sciences,

(1) Cf. l'*Observateur*, 25 juin 1831, II, p. 397.

(2) *Épîtres, Satires, etc.*, par Michel Bibaud, p. 37.

(3) *Idem*, p. 47.

pour les arts, pour la lecture, pour l'instruction.» Sans doute, le directeur de l'*Encyclopédie* reconnaît que les choses ont bien changé depuis, qu'il y a beaucoup de Canadiens qui sont «aussi amateurs des sciences et des arts qu'on puisse l'être en aucun pays du monde, mais qu'il en est encore qui sont éloignés d'être tels à un point qui causerait partout ailleurs le plus grand étonnement» ;— compatriotes qui sacrifient volontiers de l'argent «en frivolités et inutilités», mais qui croiraient «qu'une dépense de quinze ou vingt schelings par année, pour la propagation des arts, des sciences et de l'instruction, serait pour eux d'une conséquence ruineuse». <sup>(1)</sup>

Déjà dans le Prospectus même de l'*Encyclopédie*, Michel Bibaud avait essayé de secouer la somnolence des Canadiens, et il les opposait, eux qui n'avaient pas encore de revue littéraire et scientifique, aux Canadiens anglais qui déjà «outre un grand nombre de feuilles politiques, possédaient encore plusieurs journaux uniquement destinés à la propagation des arts, des lettres et des sciences». <sup>(2)</sup>

Au surplus, les Anglais eux-mêmes s'apercevaient bien à cette époque de notre inactivité littéraire, et ils prirent occasion de l'apparition de l'*Encyclopédie* pour nous la reprocher. Le *Montreal Transcript* reconnaît, certes, que «les talents abondent assez parmi les classes éclairées de ses co-sujets d'origine française pour soutenir la publication d'un tel ouvrage», et il souhaite «qu'une généreuse émulation les porte à encourager une entreprise qui mérite de prospérer,» mais le *Morning Courier* s'étonne «que les descendants d'une race à imagination aussi vive que l'étaient, à n'en pas douter, les anciens Normands, eussent si peu à montrer en fait de littérature». La faute n'en est pas au peuple, à la masse de la population, «puisque ce n'est pas de cette classe généralement que la littérature attend son soutien, mais du petit nombre des personnes éclairées». «Ces personnes,» déclare-t-il à propos et comme pour atténuer son jugement, «se trouvent, pensons-nous, à Montréal et à Québec, aussi bien qu'à New-York et à Londres.» Le même rédacteur fait ensuite observer que le moment ne pouvait être plus opportun pour publier un tel périodique, que les changements politiques de l'heure présente mettent en péril notre langue

(1) *Encyclopédie Canadienne*, I, 390, *passim*.

(2) *Idem*, I, Prospectus.

française, et que celle-ci peut trouver sa force et sa sauvegarde dans la publication de ces sortes d'œuvres littéraires.

Le *Times* relève à son tour les doléances de Bibaud sur l'état peu florissant de notre littérature, et sur le peu d'encouragement que les Canadiens français accordent aux arts et aux sciences. «Ce sont là, dit-il, des aveux pénibles pour un Franco-canadien ; mais il est plus sage et plus magnanime de reconnaître un défaut que de chercher à le pallier en déguisant le fait.» Et il ajoute : «M. Bibaud se sera acquis un droit à la reconnaissance des Canadiens d'origine française, s'il parvient à leur inspirer du goût pour un genre de littérature plus relevé que ce qu'ils sont accoutumés à glaner dans les étroites colonnes des gazettes...»<sup>(1)</sup> Ne sait-on pas enfin, que lord Durham, dans son rapport fameux sur les affaires de l'Amérique septentrionale britannique, affirmait, en 1839, que nous étions dénués de tout ce qui peut donner de la vigueur et de l'élévation à un peuple, que nous n'avions ni histoire ni littérature<sup>(2)</sup> ?

Et l'on devrait donc conclure de toutes ces admonestations de la presse anglo-canadienne, et de cette comparaison pour nous défavorable que Bibaud a faite de notre situation littéraire avec celle de nos concitoyens anglais, qu'à ce moment de notre histoire, ce sont eux, les Canadiens anglais, qui étaient, ici, les ouvriers de l'esprit ; ce sont eux, les enfants pratiques de l'Angleterre, qui étaient alors au Canada les véritables intellectuels. Au contraire de ce qui est, ou de ce que l'on dit aujourd'hui, ce sont nos co-sujets d'origine britannique qui étaient, à cette époque, les Athéniens de notre froide Hellade, et nous n'étions, nous, les Français, que de très lourds Béotiens !

Cette réputation d'indolence et d'inactivité littéraire s'en allait même en France avertir nos cousins que nous avions dégénéré. Dans son *Tableau statistique et politique des deux Canadas*, que publiait en 1833, à Paris, Isidore Lebrun, ouvrage très documenté, dont il faut admirer l'information beaucoup plutôt que l'esprit, l'auteur écrit que « dans le Bas-Canada la plupart des journaux sont en anglais, parce que les habitants britanniques cherchent le plus à s'instruire, et qu'ils font presque exclusivement le commerce ».<sup>(3)</sup> Ce jugement laisse clairement entendre qu'il peut y

(1) *Encycl. Canad.*, I. 68-71, *passim*.

(2) *Rapport de Lord Durham sur les affaires de l'Amérique septentrionale britannique*, traduct. fr., p. 69.

(3) *Tableau stat. et pol. des deux Canadas*, p. 258.

avoir quelque rapport entre la prospérité matérielle d'un peuple ou d'une race et sa fortune intellectuelle, mais il n'en est pas moins vrai qu'on affirme encore, dans ce témoignage d'un étranger, le peu de souci dont nous étions alors travaillés pour les choses de l'esprit.

\* \* \*

Notre fierté nationale supporte mal ces accusations de l'histoire. Les peuples, plus encore que les individus, souffrent avec peine qu'on les taxe d'ignorance, ou de paresse intellectuelle. Et lors même qu'un examen attentif et minutieux des faits nous pourrait révéler à nous-mêmes que nous avons été coupables, nous regimons spontanément et vivement sous la critique qui ose dire toute la vérité, nous reprochons à l'historien sa cruelle franchise. Les peuples sont un peu comme certains écoliers : ils s'imaginent volontiers qu'ils ont toujours fait tout leur possible pour s'instruire, et ils avouent difficilement leur indolence certaine, et le temps perdu.

Obéissant d'abord nous-mêmes à cet instinct qui est de l'homme, nous croyons pour le moins exagérés les reproches d'inactivité littéraire que fait à ses compatriotes l'auteur des *Satires* et le directeur de l'*Encyclopédie canadienne*. Le tempérament de Michel Bibaud, ses tendances pessimistes, et l'impopularité même qui s'attachait à sa personne nous persuadent qu'il eut bien des motifs d'être trop sévère pour ses contemporains.

On sait, en effet, et les anciens qui ont connu l'homme nous l'apprennent volontiers, que Michel Bibaud n'éprouva guère de sympathie dans le milieu social où il vécut. Ses convictions bureaucratiques, non moins sans doute que son caractère plutôt désagréable, en furent cause. Les portraits que nous avons de Michel Bibaud nous font comprendre à merveille ce que nous affirment de l'impopularité de l'homme ses contemporains. Il est très dangereux, certes, d'imiter Clitandre et de juger Trissotin par sa figure, mais on peut croire que le masque large et glabre de Michel Bibaud, que sa mine hautaine, que sa longue chevelure qui retombe en désordre sur les oreilles, que les yeux froids qui regardent avec quelque mépris, que la lèvre dédaigneuse qui s'étale sous un nez trop robuste, nous révèlent assez quelle bonne grâce l'homme pouvait apporter dans sa vie sociale, et comment

ses œuvres purent souffrir des attitudes du personnage. N'est-il pas vrai que certains hommes, qui sont la postérité d'Alceste, portent imprimés sur leur visage leur perpétuel mécontentement, et le stigmate ou le sourire cruel de leur pessimisme? Michel Bibaud n'eut donc pas l'heur de plaire à ses concitoyens, et d'exercer sur eux une suffisante attirance; ses concitoyens purent s'en venger en lui mesurant le concours dont il avait besoin pour mener à bien ses entreprises littéraires; et cela explique dans quelque mesure—mais dans la moindre mesure—l'échec successif de ses quatre périodiques, et cela explique donc encore dans quelque mesure—mais dans la moindre mesure—les appréciations plutôt sévères que souvent Michel Bibaud a faites de notre vie intellectuelle.

Mais il ne faut pas attacher à ces considérations d'ordre très personnel—qu'il convenait de ne pas omettre—une valeur trop grande. Si, en effet, les déceptions littéraires de Bibaud n'avaient tenu qu'aux désagréments de sa personne, il resterait encore à expliquer pourquoi d'autres, plus avisés et aussi soucieux de procurer la gloire de nos lettres, n'ont pas cherché en même temps que lui à exploiter et à développer cette si grande curiosité intellectuelle et littéraire que l'on voudrait accorder aux Canadiens.

En 1830, la province du Bas-Canada comptait déjà six maisons d'enseignement secondaire, dispersées sur tous les points du territoire, et ces centres de culture classique qu'étaient alors Québec, Montréal, Nicolet, Saint-Hyacinthe, Sainte-Thérèse, Sainte-Anne de la Pocatière, préparaient à notre société les hommes de savoir et d'étude qui auraient pu, à cette époque, alimenter les périodiques et se préoccuper des arts et des lettres. Sans compter qu'à ces collèges et séminaires il faut ajouter les nombreuses écoles presbytérales et les écoles latines que l'on avait, en plusieurs endroits de la campagne, organisées.

A quoi donc étaient occupés tous ces esprits, tous ceux-là qui constituaient l'élite et la classe dirigeante de notre société? A leurs devoirs professionnels sans doute, et à cette recherche du pain quotidien sans lequel on n'apprécie guère celui de l'intelligence. Les préoccupations familiales et économiques, dans un pays comme le nôtre où les fortunes personnelles sont si rares, et n'échouent guère aux lauréats des collèges, ont toujours été bien propres à paralyser ou entraver nos développements intellectuels. Mais ceci même ne peut encore rendre suffisamment compte de

l'indifférence que l'on ne manquait pas de montrer pour le travail persévérant de l'esprit, et pour ceux qui auraient eu le courage de faire des livres ou de fonder des périodiques.

Pendant la première moitié du dix-neuvième siècle, l'esprit canadien, quand il n'était pas retenu aux affaires domestiques ou professionnelles, était tout entier sollicité par les affaires publiques et tout entier absorbé par la politique. Aussi bien y avait-il alors péril en l'État, et nos droits étaient-ils souvent contestés et souvent violés. Ceux-là, parmi nos compatriotes, que leurs talents et leur culture désignaient pour être les chels du parti canadien, s'élançaient au combat avec une ardeur qu'il est inutile de rappeler, et ils ne s'inquiétaient pas, dans cette mêlée des intérêts pratiques les plus essentiels à la vie nationale de poursuivre leur développement intellectuel, et de faire produire à leur esprit des œuvres littéraires. Et parce que la bataille politique, toujours plus populaire et plus bruyante que les tournois de la littérature, attirait tous les regards et toutes les sympathies, il fut bien difficile, à ce moment tragique de notre histoire, de faire aux lettres et aux arts leur part légitime.

Malheureusement nos pères devaient contracter pendant cette longue période d'agitation de tenaces et fâcheuses habitudes, dont il n'est pas bien sûr que nous, de la province de Québec, nous nous soyons suffisamment corrigés. Notre esprit, à cette époque, s'est tellement pénétré de préoccupations politiques, je veux dire de discussions, de luttes et de querelles; et le journal, avec la littérature violente dont il débordait, devint l'aliment piquant et si recherché de tous, que nous avons alors—et pourquoi ne pas l'ajouter, et vous ne me lapiderez pas, j'espère, si je l'ajoute—nous avons à cette époque, et aussi plus tard et jusqu'à maintenant, bien volontiers et trop souvent borné aux mêlées de la politique de parti et au dialogue quotidien et contradictoire des journaux le domaine de nos principales études. Le journal a ici plus encore peut-être qu'ailleurs pris la place du livre. La lecture en est si facile et d'une digestion si peu laborieuse! Mais le journal trop amoureusement et trop exclusivement recherché peut bien faire une élite de lecteurs, il ne crée jamais une élite de travailleurs! Il y eut sans doute, et de tout temps, des exceptions honorables, et quelques hommes qui cherchèrent à placer en dehors de ces deux sphères de la politique et du journal leur idéal intellectuel, mais nous parlons ici de l'ensemble, de la masse de nos esprits cultivés ou instruits,

de la mentalité générale de nos classes dirigeantes, et nous croyons qu'il n'est pas exagéré de dire que trop volontiers nous nous sommes enfoncés, absorbés dans les agitations plus ou moins fécondes de la politique et dans la littérature plus ou moins classique du journal.

Il serait difficile de calculer combien de forces vives s'épuisent encore dans une activité qui ne profite à personne, ou s'immobilisent dans la lecture attentive et patiente et presque exclusive des volumineux quotidiens. Passe-temps qui ressemblent plutôt aux distractions des carrefours ; préoccupations assez semblables aux inquiètes légèretés des Athéniens, quand ils ne furent plus curieux que de s'informer des nouvelles de la rue, et de la maladie de Philippe. Les Canadiens du siècle dernier, de la première moitié de ce siècle, ont avidement recherché ces faciles satisfactions intellectuelles avec lesquelles, aujourd'hui encore, on voudrait excuser et couvrir des plus spécieux prétextes de sollicitude patriotique, notre paresse d'esprit.

Mais il ne faut pas l'oublier non plus, si à l'époque où l'éternelle question des subsides, et les conflits inévitables de notre Chambre des députés avec le gouverneur et ses Conseils soulevaient les plus irritantes discussions, si à cette époque de nos plus violentes batailles de la tribune et de la presse, l'esprit canadien s'est laissé prendre à tant de luttes nécessaires, et s'est aussi laissé entraîner à bien des actions qui furent vaines et dangereuses ; s'il a dépensé, à cette époque, et bien souvent depuis, en des querelles stériles des forces qu'il eût employées plus utilement à accroître notre patrimoine artistique et littéraire, la faute en est à ceux qui nous administraient, aux Anglais d'abord, qui ont donc mauvaise grâce à nous le reprocher, et ensuite à l'esprit canadien lui-même qui est essentiellement combattif, étant né français ; et la faute en est donc aux vertus mêmes de notre tempérament, qui se passionne pour toutes les causes justes, et qui s'irrite des résistances iniques du plus fort ; qui s'enfonce avec ardeur et joie dans la lutte des idées et des principes, qui s'acharne dans les disputes de la parole, qui s'éprend enfin, et s'enivre si volontiers de l'éloquence, et, à son défaut, du verbiage des tribunes populaires.

Mais cet esprit même qui nous fait encore si ardents, malgré les refroidissements que nous ont valu les longs hivers canadiens,

et qui nous pose toujours en un contraste si net avec nos compatriotes anglais, plus calmes, et plus utilitaires, cet esprit français qui est resté le nôtre, et tous ses mouvements, et toutes ses tendances font voir à merveille que nous sommes bien propres à l'étude, à la production, et à l'apostolat des idées, et que nous ne pouvions donc pas même pendant les cinquante ans de vie si dramatique et si distraite, qui sont toute l'époque contemporaine de Michel Bibaud, ne pas nous préoccuper des choses de l'art et de la littérature. N'est-ce pas la politique elle-même, et toutes les vexations de la bureaucratie, et toutes les accusations que l'on porta contre le passé des Canadiens, qui nous ramenèrent alors à l'étude de notre histoire, et qui provoquèrent les travaux de Jacques Labrie, de F.-X. Garneau, et de Michel Bibaud lui-même?

CAMILLE ROY, p<sup>tr</sup>e

*(la suite dans la prochaine livraison)*

## SÉANCE PUBLIQUE

# DE LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS

---

Pour la quatrième fois depuis sa fondation, notre Société conviait, le 21 janvier dernier, le public québécois à sa séance publique annuelle. Un auditoire nombreux et distingué remplissait la salle des Promotions de l'Université Laval. Nous avons remarqué, aux côtés du président, Sir Louis Jetté, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, M<sup>gr</sup> Mathieu, recteur de l'Université et président d'honneur de la Société, l'hon. M. C. Devlin, ministre de la Colonisation et des Mines, Madame Adélarde Turgeon, Madame Georges Garneau, M. le juge en chef Sir F. Langelier, M. le juge A.-B. Routhier, l'hon. M. Boucher de la Bruère, les RR. PP. Hige, provincial des Dominicains, Levallois, provincial des Eudistes, Dozois, provincial des Oblats, M<sup>gr</sup> Têtu, M<sup>gr</sup> Gagnon, MM. Rouillard, Héroux, Prince, directeurs de la Société, MM. les abbés Jutras, curé de Tingwick, Feuiltault, curé de St-Gervais, Bernier, curé de Beaumont, Godbout, curé de St-Honoré de Beauce, Destroismaisons, curé de St-Narcisse-de-Beaurivage, M. l'abbé Eug. Lapointe, supérieur du Séminaire de Chicoutimi, M. l'abbé Miville, supérieur du collège de Ste-Anne, MM. les abbés Lecours et Roy, du collège de Lévis, M. l'abbé P.-E. Roy, directeur de l'*Action Sociale Catholique*, l'hon. M. Thomas Chapais, l'hon. M. E.-B. Garneau, MM. Cyr. Delâge et Alb. Jobin, membres de l'Assemblée législative, MM. J.-E. Bedard, Ernest Gagnon, Hector Verret, etc.

## PROGRAMME

- 
1. *Marche militaire* ..... F. SCHUBERT.  
*Stradella—Ouverture* ..... FLOTOW.  
LA SOCIÉTÉ SYMPHONIQUE DE QUÉBEC.
  2. Notre vie littéraire de 1800 à 1850.  
M. l'abbé CAMILLE ROY, *président*.
  3. Nos finances.  
M. l'abbé S. A. LORTIE, *trésorier*.
  4. a) *Sizilietta—Intermezzo* ..... VON BLON.  
b) *Patrouille.—La garde montante*. EILENBERG.  
LA SOCIÉTÉ SYMPHONIQUE DE QUÉBEC.
  5. Notre vocabulaire et le dictionnaire de l'Académie.  
M. PAUL DE CAZES.
  6. Les écrivains français et notre langue populaire.  
RÉV. P. T. HUDON, S. J.
  7. a) *Danse des Sylphes* ..... BERLIOZ.  
b) *Les Cadets d'Autriche* ..... G. PARÈS.  
LA SOCIÉTÉ SYMPHONIQUE DE QUÉBEC.
  8. De la langue des professionnels.  
M. J.-E. ROY.
- 

## CHANT NATIONAL

*DIEU SAUVE LE ROI*

Il ne nous appartient pas d'apprécier les travaux qui ont été lus à cette séance ; nous aurions, aussi, mauvaise grâce à douter de la sincérité des journaux qui tous ont affirmé que nous avons eu du succès. Seulement, nous tenons à le déclarer, le but de cette séance solennelle étant de faire connaître l'œuvre qui nous est chère, d'intéresser le public aux études philologiques et au travail d'épuration de la langue française que nous poursuivons avec amour, la vive sympathie du nombreux auditoire qui nous a fait l'honneur de répondre à notre invitation, nous touche profondément ; elle nous prouve éloquemment que nous pouvons

compter sur l'encouragement de nos concitoyens; et que notre œuvre, au double point de vue scientifique et pratique, est justement appréciée par l'élite de notre population canadienne-française; elle nous fait espérer — pourquoi ne pas le dire franchement?—que le budget de notre trésorier ne se tiendra pas toujours dans un état inquiétant d'équilibre trop instable.

La Société Symphonique de Québec a bien voulu encore une fois nous prêter son précieux concours. Puisqu'il faut avouer que nous avons eu du succès, nous devons lui en attribuer une très large part; la langue qu'elle parle—et combien délicieusement!—n'est-elle pas, comme le disait naguère notre président, la plus belle des langues... après la langue française, ou plutôt, oserions-nous insinuer... avec la langue française?

## RAPPORT DU TRÉSORIER

---

*lu à la séance du 21 janvier*

---

A chacune de ses séances annuelles, la Société du Parler français s'étudie à vous mettre au courant de sa vie et de ses travaux, de ses craintes et de ses espérances, désirant par là attirer sur elle votre intérêt et obtenir peut-être l'aide dont elle a besoin pour continuer son œuvre.

Les années passées, son secrétaire vous a fait connaître la route où elle s'est engagée à la suite de plusieurs devanciers, et le but vers lequel elle tend ; son archiviste vous a décrit les travaux lexicologiques auxquels les membres se livrent, l'enquête topographique entreprise sur les vocables canadiens, et, il a fait devant vous le compte des matériaux déjà amassés.

La Société a d'autres secrets encore et elle a confié aujourd'hui à son trésorier la charge de vous les dévoiler. Il nous reste en effet à ouvrir devant vous nos livres de recettes et de dépenses. A la lumière d'un exposé financier rapide mais complet, vous pourrez mieux saisir la valeur de nos rêves d'avenir, puisque vous aurez sous les yeux le tableau des ressources matérielles dont nous disposons pour les réaliser.

A dire vrai, nous n'éprouvons aucune crainte à vous faire connaître nos finances : d'abord parce que notre fortune est la vôtre, et puis, parce que nous nous trouvons dans une situation telle que la divulgation de nos ressources financières ne saurait nous causer le moindre embarras.

Deux classes de gens tiennent à garder secret l'état de leur fortune : les riches et les pauvres. En effet, s'il y a, comme dit La Bruyère, une espèce de honte d'être heureux à la vue de certaines infortunes, il y a pareillement quelque gêne à étaler sa richesse en face de la pauvreté commune. Par contre, le pauvre, quelle que soit la gloire attachée à certaine pauvreté, n'aime guère à avouer publiquement son état de misère.

Il n'y a que les gens simplement à l'aise qui volontiers laissent grand ouverts leurs livres de compte. Or nous sommes des gens simplement à l'aise, et c'est ce que je suis chargé d'établir devant vous ce soir.

D'abord, pour procéder philosophiquement, qu'est-ce qu'un homme à l'aise ?

L'homme à l'aise est celui qui vit sans contracter de dettes, dont les recettes équilibrent les dépenses. Or c'est bien là notre cas. Lors de la fondation de la Société, le 18 février 1902, quand nous ouvrimus nos livres, l'actif égalait le passif, il n'y avait rien ni au crédit, ni au débit ; à la dernière reddition de compte, en septembre 1907, après cinq ans de tenue de livres consciencieuse, les recettes équilibraient presque les dépenses puisque l'exercice financier de l'année n'accusait qu'un déficit de quatre piastres et quatre-vingt-dix-sept sous. On ne saurait être plus à l'aise.

L'homme à l'aise est celui qui peut se donner tous les jours les choses nécessaires à son existence, et qui peut, grâce aux moyens dont il dispose, remplir son rôle et accomplir sa mission.

Or, vous savez quelle mission la Société du Parler français s'est donnée. Certes, nous ne pouvons pas dire que tous nos rêves se sont réalisés : nous vous avons déjà signalé plus d'une œuvre importante, que le manque de ressources nous interdit d'entreprendre. Nous pourrions facilement et le plus utilement du monde dépenser par année quelques milliers de piastres ; si nous disposions des sommes nécessaires, notre *Bulletin* prendrait des proportions plus considérables ; notre enquête se poursuivrait avec plus d'énergie ; notre propagande en faveur d'une langue meilleure serait plus active et plus féconde, et notre *Glossaire* paraîtrait enfin . . . Mais ce serait là plus qu'une simple aisance, ce serait la richesse, et nos amis n'ont pas voulu nous faire riches.

Done nous avons pendant cinq ans tout simplement accompli notre tâche sans grand bruit, mais non sans un certain succès, grâce aux cotisations de nos collègues, notre seule ressource jusqu'à ce jour. Il a même paru étonnant à plusieurs que nous ayons pu faire autant, sans autre secours ; on ne s'étonne plus, quand on songe au dévouement avec lequel les membres de la Société se sont employés à ses divers travaux. Mais c'est là un capital inappréciable, et dont un trésorier ne doit pas tenir compte ;

il peut tout simplement dire que jusqu'à ce jour la somme payée comme rétribution pour les travaux exécutés est égale à zéro.

Voici plutôt, année par année, l'état de nos recettes et de nos dépenses :

	Recettes	Dépenses
1902-1903.....	\$689.20	560.28
1903-1904.....	784.66	634.20
1904-1905.....	842.19	751.21
1905-1906.....	914.80	859.80
1906-1907.....	910.90	915.87

Et à quoi avons-nous dépensé cet argent ?

Aux choses nécessaires à la vie. Je n'en ferai pas le compte complet devant vous, ce serait fastidieux. Mais quelques chiffres vous intéresseront peut-être.

Pour entreprendre et poursuivre nos études, il nous fallait des livres : nous en avons acheté pour \$195.79.

Une société comme la nôtre n'est utile que si elle a un organe, et notre *Bulletin* a coûté :

en 1902-1903.....	\$349.75
1903-1904.....	568.89
1904-1905.....	624.61
1905-1906.....	726.02
1906-1907.....	719.79

soit, pour les cinq volumes.... \$2,989.05

Notre relevé des mots populaires canadiens ne pouvait être satisfaisant, si nous n'organisions dans toutes les parties de la Province la vaste enquête que vous savez, et dont les résultats donnent à nos recherches une valeur qu'il faut reconnaître. Grâce à une économie rigoureuse et au zèle de nos collaborateurs, nous avons pu, jusqu'à ce jour, organiser et poursuivre ce travail sans autre dépense que celle de l'impression et de l'envoi des *Bulletins d'observations*, ce qui nous a tout de même coûté \$233.00.

Notre société poursuit encore un but pratique qui est l'épuration de la langue. C'est pourquoi nous avons distribué dans les écoles près de deux cent mille feuilles d'anglicismes à éviter, et de ce chef notre budget des dépenses a été augmenté de \$160.00.

Et vous voyez donc, sans que nous donnions plus de détails, que nous avons pu suffire aux premières nécessités de la vie.

Un homme à l'aise doit pouvoir non seulement vivre, mais encore se donner quelques jouissances et recevoir ses amis. Aussi n'avons-nous pas manqué à vous convoquer chaque année à nos séances solennelles. Et, pour cela, le dirai-je, il nous a fallu payer quelques sous. Les séances publiques auxquelles vous nous avez fait l'honneur d'assister, nous ont coûté \$173.25; somme assez considérable eu égard à nos ressources, mais dépense bien légère, si on considère l'encouragement, les approbations, les sympathies que vous nous apportez et dont nous savons faire la plus juste appréciation.

Enfin, l'homme à l'aise est celui qui n'a pas la crainte du lendemain, soit qu'il possède déjà des épargnes qui le mettent à l'abri des mauvais coups de la fortune, soit qu'il puise des revenus assurés à des sources qui ne peuvent tarir.

Certes, nos épargnes ne nous promettent pas un avenir brillant, de ce côté notre position est peut-être faible: mais nos sources de revenus sont intarissables. Ces revenus nous viennent de vous, Mesdames et Messieurs, et à voir avec quel empressement vous venez chaque année nous porter vos applaudissements, nous sommes sûrs que vous nous donnerez toujours avec la même ardeur les cotisations annuelles dont nous vivons.

Je vous dirai cependant en toute sincérité que cette certitude d'un lendemain assuré n'est pas partagée par tous les membres du Bureau de direction. Pour quelques-uns, le déficit bien que minime du dernier exercice financier est un point noir qui trouble un peu leur quiétude. Certains prêchent déjà l'économie, et parlent de supprimer les réjouissances et les réceptions, ou du moins de faire payer les invités. Je vous prie de ne pas partager cet avis. D'autres enfin, satisfaits sans doute de cette simple aisance dont nous jouissons, préféreraient cependant des ressources plus considérables qui permissent d'activer le travail et de le rendre plus efficace.

C'est le sentiment que je voudrais vous voir partager; et je ne crois pouvoir mieux vous convaincre de sa justesse qu'en vous lisant, pour terminer, ce que le secrétaire disait de l'enquête, dans son dernier rapport annuel. Après avoir fait le compte des

307,621 observations recueillies sur les mots commençant par les lettres A, B et C, M. Rivard ajoutait :

« L'extension et le développement heureux de l'enquête créent cependant un embarras qu'il convient de vous signaler. Les membres du Comité qui jusqu'ici se sont employés à préparer les questionnaires, à dépouiller les réponses, à classer les matériaux ainsi amassés, à les enregistrer sur nos fiches, à les incorporer aux articles du glossaire, et à rédiger ces articles dans leur forme définitive, se trouvent au ourd'hui débordés par l'ouvrage que ce travail demande. Le dépouillement du dernier bulletin d'observations n'est pas commencé ; bien plus, les matériaux recueillis sur la lettre B ne sont pas encore classés. Il serait regrettable qu'ayant à notre disposition cet excellent moyen de compléter nos premières recherches, d'en contrôler les résultats, et d'établir enfin notre glossaire sur des témoignages certains, nous ne puissions pas, faute de temps, l'exploiter comme il convient. Une organisation semblable à la nôtre, la direction du *Glossaire des parlars de la Suisse romande* a bien rencontré la même difficulté ; mais, grâce à la générosité de son gouvernement, elle dispose des fonds nécessaires pour faire fonctionner son service d'information et de rédaction. Aussi reconnaît-on que son glossaire sera l'un des plus beaux et des plus complets qui aient été publiés dans les pays de langue romane. Nous n'avons pas la prétention de faire une œuvre aussi parfaite ; cependant, la nôtre ne laissera pas d'avoir quelque valeur, si elle se développe suivant le plan qui a été tracé, et si nous continuons à mettre à profit le précieux concours de nos correspondants. Et puisque le Comité d'étude, malgré la meilleure volonté, ne suffit plus à la besogne, il nous faudrait recevoir aussi une aide de l'extérieur, afin de pouvoir rémunérer, si légèrement que ce soit, un travail additionnel devenu nécessaire. Nous vous soumettons ces considérations, pour que vous avisiez aux meilleurs moyens d'assurer la continuation du travail commencé. Si vous ne pouvez pas améliorer la situation, soyez assurés que le Comité fera, comme par le passé, tout ce qu'il lui sera possible de faire, et notre œuvre, dont vos cotisations et le travail désintéressé d'un grand nombre assurent au moins l'existence, se poursuivra, mais elle ne se développera pas autant qu'il est désirable, ni si vite, ni si bien. »

# LIVRES ET REVUES

(CANADIANA)

M. Jean Lionnet continue à raconter, dans la *Revue Hebdomadaire*, son voyage au Canada. Dans le numéro de novembre dernier (pp. 212-236), il parle de *Winnipeg et Saint-Boniface*. « Dans le collège de Saint-Boniface, écrit M. Lionnet, l'enseignement est bilingue ; mais il en résulte, paraît-il, que tous les Canadiens français savent parfaitement l'anglais à la fin de leurs études, tandis que les Anglo-Canadiens savent fort mal le français. Ces derniers y mettent sans doute un peu de mauvaise volonté. »

---

Le *Calendrier et Bulletin des paroisses françaises de la ville de Québec—Année 1908*, que vient de faire paraître le R. P. Valiquet, O.M.I. (Québec, sans nom d'éditeur, 1907, in-8°, 96 pp.), renferme un chapitre intitulé : *Les noms chrétiens*, et signé A.V. Ce sont des extraits d'une conférence donnée à Saint-Sauveur le 11 novembre dernier, sur les noms de baptême ridicules. Comme l'auteur le rappelle, Mgr Laflamme et M. Eugène Rouillard ont publié là-dessus, dans notre *Bulletin*, des études que plusieurs journaux ont reproduites.

---

Les articles de M. J. Purves Carter sur le musée de peinture de l'Université Laval ont été réunis et publiés en une jolie plaquette, sous le titre : *A Shrine of Art—Many noble paintings—Treasures which not many Canadians know their country possesses*. (Québec, Laflamme et Proulx, 1907, in-8°, 61 pp.)

---

Dans la liste des dernières décisions prises par la Commission de géographie du Canada, (voir *Gazette du Canada* du 26 octobre dernier) nous remarquons que la Commission écrit les noms français composés avec des traits d'union : la pointe *Jean-Pierre*, le village de *Ste. Cécile-de-Milton*.... C'est très bien ; mais il faudrait un trait d'union de plus : *Ste-Cécile-de-Milton*.

R. P. Louis LALANDE, S.J. *Entre amis*, Montréal (Imprimerie du Sacré-Cœur), 1907, in-16, IV 339 pages.

Ce livre est tout composé de lettres, écrites, de 1881 à 1900, par le R. P. Louis Lalande à son ami Arthur Prévost.

Ce fut la volonté d'Arthur Prévost mourant que ces lettres fussent publiées. « Elles m'ont aidé à garder ma foi et à préparer ma mort, dit-il à son ami en les lui remettant. Publie-les... Je te le demande, je le veux... Je te les remets à cette condition... Elles pourront peut-être en aider d'autres... »

Prévost avait raison. Elles en aideront d'autres. Dix mille exemplaires vendus en quelques mois nous font penser que déjà, sans doute, elles en ont aidé plusieurs. Vraiment, il se trouve peu de livres capables de faire plus de bien, surtout aux jeunes gens, et surtout de notre temps ; c'est un de ces ouvrages que la Providence utilise pour maintenir dans le droit chemin ceux qui y marchent encore, pour y ramener même ceux qui déjà s'en sont écartés.

On n'a pas toujours, et on trouve difficilement, pour guide et conseiller, un ami aussi éclairé, aussi bon et en même temps aussi ferme qu'était l'ami d'Arthur Prévost. Ce livre sera l'ami de tous ceux qui l'ouvriront.

Car je ne vois pas comment, ayant commencé de lire *Entre Amis*, on pourrait s'y prendre pour ne le lire pas en entier, et, l'ayant lu, comment on ne serait pas souvent tenté de le relire. Cette lecture est des plus attachantes. Écrites simplement, d'un style agréable et vivant, les lettres du R. P. Lalande touchent aux sujets les plus divers, les traitent de façon parfois fort originale et toujours intéressante, et donnent les meilleurs conseils, sans jamais rien de la sévérité qui rebute et décourage.

*Entre amis* est un beau livre, un livre vrai, un excellent livre.

ADJUTOR RIVARD.

---

Le *Temps*, de Paris (16 décembre), dans un bel article, intitulé : *En Marge*, parle de Montcalm et du monument qu'on doit élever, à Vauvert (Gard), « au plus beau vaincu de nos anciennes guerres ».

Le 16 décembre, une réunion de l'Alliance française, à Paris, a eu lieu en l'honneur de Montcalm et à l'occasion du traité franco-canadien. (V. le *Journal des Débats*, 19 décembre.)

De l'*Aurore*, 20 décembre :

## VIEILLE CHANSON

Les Canadiens français ont conservé très vivace le souvenir de leur ancienne patrie et de ses vieilles traditions. Ainsi, ils chantent, la nuit de Noël, des chansons qui datent de plusieurs siècles. En voici une par exemple :

Quand la mer Rouge apparut  
A la troupe noire,  
Les israélit'z ont cru  
Qu'il fallait la boire !  
Mais Moïse fut plus fin :  
Il dit : « Ce n'est pas du vin !  
Il la pas, pas, pas,  
Il la sa, sa, sa,  
Il la pas, il la sa,  
Il la passa toute  
Sans en boire goutte. »

La rime n'est pas riche et le sujet pas neuf. Mais que voulez-vous, on ne suit pas l'actualité parisienne au Canada.

Pauvres *nous autres*, qui ne suivons pas l'actualité parisienne !

---

L'article de la *Croix*, de Paris (17 décembre) : *En Nouvelle-France*, à propos d'une visite de Mgr Bégin à la Maison de la Bonne Presse, a été reproduit par l'*Action Sociale* du 30 décembre.

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

---

René GONNARD. *Pour la harpe d'or*. Lyon (A. Rey & Cie, 4, rue Gentil), 1907, in-8°, 103 pages.

Drame en vers, en trois actes et quatre tableaux, dont l'action se passe à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, en Irlande.

Morvane de Kilvare aime son cousin Alain ; mais elle aime l'Irlande plus que son cousin. Cependant celui-ci devient un héros et meurt les armes à la main. Dès lors, Morvane aime son cousin plus que l'Irlande ; on se demande même si elle aime encore l'Irlande : Le pays ? s'écrie-t-elle,

Le pays ? Que pour lui toute votre âme vibre :  
La mienne est morte !

Comme étude du cœur humain, c'est peut-être vrai ; mais, au théâtre, Morvane ne paraît pas l'héroïne qu'on voudrait, et l'on regrette presque, quand le rideau tombe, d'avoir porté tant d'intérêt à cette jeune personne.

Dans une préface émue, l'auteur dédie son œuvre à ses parents et, « en même temps qu'à eux, ou plutôt, par eux et par leurs mains, à la nation martyre, à la noble et douloureuse Erin... à la seule nation qui ait mis dans ses armes, à la place des emblèmes de la force, de la ruse ou de la brutalité, la harpe idéale des vieux bardes celtes. »

---

FLORIAN-PARMENTIER. *Entre la vie et le rêve*. Paris (Maison d'éditions de l'Impulsionnisme, 17, rue Fontaine), 1908, in-8°, 215 pages.

Nous avons déjà mentionné la théorie de l'*Impulsionnisme* de M. Florian-Parmentier. Voici un livre de vers *impulsionnistes*, c'est-à-dire écrits par le poète « sous l'*impulsion* naturelle de son tempérament ». Dans une œuvre de ce caractère, écrit l'auteur, « rien ne peut être dit par le poète qui ne soit la conséquence d'une émotion ressentie dans telle ou telle circonstance de sa vie

et qui n'ait été conçu dans le moment même de cette exaltation (et non point voulu et élaboré à froid). » Est-ce à dire, en d'autres termes, qu'un poète doit être sincère et que pour écrire il faut attendre l'inspiration ? A ce compte, l'*impulsionnisme* serait la nouvelle formule d'une théorie très juste. Mais l'auteur continue ainsi : « C'est à ce seul moment, d'ailleurs, que l'Infini fait invasion dans la matière, car c'est alors que le centre nerveux entre en vibration et que cette vibration, se propageant dans l'Infini, met la parcelle de vie du poète en contact direct avec la Vie Universelle. » Et j'avoue, bien à regret, que je ne comprends plus.

Quoi qu'il en soit, il faut louer M. Parmentier de se montrer toujours sincère. Il a la *peur de l'ombre* et de l'erreur :

Dans la vie, à présent, le souci qui me ronge,  
C'est de n'être point sûr de pouvoir écarter  
Les ténèbres qu'autour de nous fait le mensonge,  
Pour abreuver toujours mon cœur de Vérité.

Il écrit « sous l'impulsion naturelle de son tempérament »... Mais son tempérament le pousse à n'exprimer que des émotions saines. Tant d'autres s'efforcent, se font violence même pour en traduire qui ne le sont point !

En somme, il me paraît que les vers *impulsifs* de M. Parmentier valent mieux que l'*impulsionnisme*. Pourtant, ils ne sont pas parfaits, l'auteur nous en avertit lui-même ; il y en a d'obscurs. Mais on trouve dans ce recueil des pièces fort intéressantes, et qui font oublier aux profanes ce que la théorie de l'*impulsionnisme* a d'étrange.

Citons un sonnet.

### LE CARILLON

Clochettes du bon Dieu, tinte dans la lumière,  
Carillonnez vos chants d'amour et d'allégresse !  
J'écoute, recueilli, votre simple prière,  
Comme d'un séraphin la voix enchanteresse...

Doux accords, rappelez et ma candeur première,  
Et la splendeur des cieux, et la divine ivresse ;  
Que vos appels troublants, en frôlant ma jeunesse,  
L'emplissent du parfum de la Foi salutaire.

...L'hymne pur de l'airain palpite dans l'espace :  
Et du fond de mon cœur s'envole sur sa trace  
Un cantique fervent qu'accompagnent les anges.

Ils se sont écroulés, les effrois de mon âme,  
Aux frêles sons d'argent des clochettes étranges,  
Et j'endors ma pensée au rythme de leur gamme...

Je sais bien que le quatrième vers n'est pas celui qu'on attendait, que *l'hymne pur de l'airain* se marie mal aux *frêles sons d'argent des clochettes*, et que les rimes des tercets ne sont pas riches ; tout de même, des vers comme ceux-là, *impulsifs* ou non, sont fort agréables à lire.

Adjutor RIVARD.

# LEXIQUE

## CANADIEN-FRANÇAIS

(Suite)

**Crevure** (*krəvu:r*) s. f.

|| Hernie.

**Crève-z-yeux** (*krəv z yé*) s. m.

1° || *Polygonum coloratum*, asperge.

2° || *Monohammus scutellatus*, insecte coléoptère.

**Creuyabe** (*krəyáb*) adj.

|| Croyable.

DIAL. *Creuïable* = m. s., Picardie, HAIGNERÉ.

**Créyabe** (*krəyáb*) adj.

|| Croyable. *Ex.*: C'est pas *créyabe* comme il est fort !

VX FR. *Créable* = m. s., LACURNE, DUCANGE, GODEFROY.

DIAL. *Créable* = m. s., Saintonge, ÉVEILLÉ ; Normandie, MAZE, MOISY, DuBOIS ; Centre, JAUBERT ; Bas-Maine, DOTTIN.

**Créyant** (*krəyā*), part. près de *creire* (croire).

|| Croyant.

DIAL. *Créyant* = m. s., Saintonge.

**Cri**, *qu'ri* (*kri*) v. tr.

|| Chercher, quérir. *Ex.*: Va donc *cri* mon chapeau que j'ai laissé dans le clos = va donc chercher...

DIAL. *Cri* = m. s., Saintonge ; Bournois, ROUSSEY ; Normandie, MOISY ; Poitou, FAVRE ; Ile-et-Vilaine, ORAIN.

**Cri** (*kri*) s. m.

|| Personne irascible, violente ; enfant exigeant et indiscipliné. *Ex.*: Elle est méchante comme un *cri* (se dit d'une femme acariâtre).

**Criage** (*krià:j*) s. m.

|| Criailerie, action de crier.

FF. *Criage* = action, office du crieur public, DARM.

DIAL. *Criage* = m. s., Picardie, HAIGNERÉ.

**Crible** (*kribl*) s. m.

1° || Brelle (petit train de bois flotté formant environ le quart d'un train de bois, DARM.).

2° || Tarare.

**Cric** (*krik*) s. m.

|| Syn. de *cri*. *Ex.*: C't enfant-là est un vrai petit *cric*.

**Criquet** (*krikèt*) s. m.

1° || Syn. de *cri*. *Ex.*: C'est un vrai *criquet*; il est malin comme un *criquet*.

2° || Enfant agité, émoustillé.

**Cric-crac** (*krik kràk*) s. m.

|| Crécelle.

FR.-CAN. On dit aussi *tric-trac*.

**Crieur** (*kriyé:r*) s. m.

|| Huissier audiencier. *Ex.*: Le *crieur* de la Cour Supérieure.

**Crignasse** (*kriṅàs*) s. f.

|| Chevelure.

DIAL. *Crignasse* = m. s., Bas-Maine, DOTTIN; patois de Gaye, HEUILLARD.

**Crigne** (*kriṅ*) s. f.

|| Crinière (de cheval), chevelure épaisse et négligée.

VX FR. *Crigne* = chevelure, DUCANGE; = cheveux longs, crins, BOREL.

DIAL. *Crigne* = chevelure épaisse, abondante; touffue et négligé, Normandie, ROBIN, DELBOULLE.

« Elle avait blonde la crigne

Et bien faite la sorcille. »

*Aug. et Nicol.*

**Crin-Crin** (*kré kré*) s. m.

|| Violon.

FR. *Crin-crin*, fam. = mauvais violon, Darm.

DIAL. *Crincrin* = violon, Bas-Maine, DOTTIN.

**Crique** (*krik*) s. f.

1° || Dent (d'un enfant). *Ex.*: Montre donc tes petites *criques*.

DIAL. *Crique* = m. s., Normandie, DuBois.

2° || Petite rivière.

ÉTYM. Cf. Ang. *creek* = m. s.

DIAL. *Crique* = au Marais-Vernier, on appelle ainsi des fossés larges et profonds, remplis d'eau et entretenus de manière à servir à l'écoulement.

FR. *Crique* = fossé dont on coupe le terrain en divers sens autour d'une place assiégée, DARM.

3° || Fissure dans un rocher.

Crir (*kri:r*) v. tr.

|| Chercher, quérir.

DIAL. *Crir* = m. s., Normandie, DELBOULLE; Bresse, GUILLEMAUT.

FR.-CAN. Cf. *Cri*.

Criyon (*kriyō*) s. m.

|| Crayon.

DIAL. *Criyon* = m. s., Normandie, *Rev. des P. P.*, I, 47; DUBOIS, ROBIN, MOISY.

Crôbarre (*krôbâ:r*) s. m.

|| Pince, sorte de levier.

ÉTYM. Ang. *Crowbar*.

Dag (*dâg*) s. f.

|| Sorte d'emporte-pièce, outil ayant une partie tranchante égale au contour de la pièce qu'on veut découper.

ÉTYM. Ang. *die* = m. s.

Daguer (*dâgê*) v. tr.

|| Découper au moyen d'une *dag* (voir ce mot). *Absolt.* Faire fonctionner une *dag*.

Dagueur (*dâgê:r*) s. m.

|| Ouvrier qui, dans une manufacture de chaussures, fait fonctionner une *dag* (voir ce mot).

Dalle (*dâl*) s. f.

1° || Bief, canal qui amène l'eau à la roue d'un moulin.

2° || Évier.

FR. *Dalle* = sorte d'aujet en bois, en métal, servant de conduite; aujet bordant un toit et conduisant les eaux pluviales; (raffinerie) tuyau conduisant le sirop dans la chaudière à cuire. DARM.

DIAL. *Dalle* = m. s., Normandie, *Rev. des P. P.*, I, p. 139; MAZE, DUBOIS, MOISY; Bas-Maine, DOTTIN; Picardie, LITTRÉ, CORBLET. En Normandie: *dalle* = évier, table de pierre creusée

et légèrement inclinée vers un orifice, sur laquelle on lave la vaisselle; quelquefois aussi on donne le nom de *dalle* ou de *dalot* au canal destiné à l'écoulement des eaux ménagères, MOISY A.-N.

3° || Tuyau qui conduit les eaux pluviales de la dalle à la terre.

**Dalot** (*dàlò*) s. m.

1° || Dalle, auget bordant un toit et conduisant les eaux pluviales.

2° || Tuyau qui conduit les eaux pluviales de la dalle à la terre.

DIAL. *Dalot* = m. s., Normandie, DuBois.

3° || Évier; canal destiné à l'écoulement des eaux ménagères.

FR. *Dalot* = (*mar.*) ouverture pratiquée le long du tillac, au travers du bordage, pour l'écoulement des eaux, DARM.

DIAL. *Dalot* = égoût, ruisseau, Picardie, HAIGNERÉ, CORBLET; rigole, Bas-Maine, DOTTIN; rigole, ruisseau, endroit par où les eaux pluviales ou ménagères s'écoulent, Normandie, MOISY, ROBIN.

**Dame** (*dàm*) s. f.

1° || Barrage, batardeau, digue.

FR. *Dame* = partie de terre conservée en travers d'un canal qu'on creuse, pour retenir l'eau, DARM.

ÉTYM. Cf. l'angl. *dam* = m. s.

2° || Espèce de quai, construit au milieu d'une rivière pour y attacher des estacades. (syn. cage.).

3° || Épouse, femme. *Ex.*: Je l'ai rencontré avec sa *dame* et ses *demoiselles*.

FR. *Dame* = femme mariée; femme appartenant à une certaine classe de la société, par opposition aux femmes du peuple, DARM. « Une locution de mauvaise usage est de dire *sa dame* pour *sa femme*: Il est venu avec *sa dame*. Dans les chemins de fer, aux arrêts, on lit: Côté des dames, Côté des hommes. Il faudrait: Côté des femmes, ou, si l'on dit: Côté des dames, il faudrait dire: Côté des messieurs. » LITTRÉ.

**Damage** (*dàmà:j*) s. m.

|| Dommage.

VX FR. *Damage* = m. s., DU CANGE, LA CURNE, BOREL. « Si vient veoir le merveilleus damage En Rencesvals là o fut la bataille, » *Ch. de Rol.*, p. 238.

DIAL. *Damage* = m. s., Normandie, MAZE, MOISY, ROBIN, DELBOULLE; parlars rouchi, franc-comtois, lorrain, wallon, picard, CORBLET.

**Damage (beau)** (*bó dàmà:j*).

|| (Voir *beau dommage*.)

**Dampeur** (*dàmpcè:r*) s. m., ←≡ ang. *damper*.

|| Clef d'un tuyau de poêle, registre de cheminée.

**Dangereux** (*dājéré*) adj.

|| Dangereux.

DIAL. *Dangereux* = m. s., Normandie, MAZE.

**Dangereux** (*dājéré*) adj.

|| Probable. *Ex.*: Vous présenterez-vous aux prochaines élections? Non! ce n'est pas *dangereux* = c'est peu probable, il n'y a pas danger.

DIAL. *Dangereux* = s'emploie dans la Picardie, à peu près dans le même sens, mais dans la navigation et ironiquement: «Irez-vous à ce repas? *Dangereux* que j'irai là dépenser mon argent!» HAIGNERÉ. S'emploie aussi au Canada dans le même sens.

**Dans** (*dā*).

|| Au, autour de. *Ex.*: Avoir des souliers *dans* les pieds = avoir les pieds dans des souliers, avoir des souliers aux pieds.— Avoir une cravate *dans* le cou = au cou, autour du cou.

DIAL. *Dans* = m. s., Centre, JAUBERT.

**Dans le criminel** (*dā l kriminèl*) loc. adv.

|| (Marque le superlatif.) Beaucoup, à l'excès. *Ex.*: Vendre cher *dans le criminel* = vendre très cher.

**Dans le temps de rien** (*dā l tã dè ryé*) loc.

|| En très peu de temps, en moins de rien.

**Dans un rien de temps** (*dā é ryé tã*).

|| En moins de rien.

**Dans le temps de le dire** (*dā l tã dè l òi:r*).

|| En moins de rien.

**Danse** (*dā:s*) s. f.

|| Soirée dansante. *Ex.*: Donner une *danse*.

FR. *Donner une danse à qq'un* = le secouer vivement, lui administrer une correction, DARM.—Le peuple désigne aussi par *danse* le lieu où l'on danse: Aller à la danse, LITTRÉ.

Danse vive (*dā:s vi:v*).

|| Danse à deux où les danseurs se tiennent par la taille, spécialement la valse et le polka.

ÉTYM. Cf. ang. *fast dance*.

Danse carrée (*dā:s ká:rê*).

|| Danse où les danseurs se disposent en forme de carré, comme le quadrille, le lancier, etc.

Danse ronde (*dā:s rô:d*).

|| Ronde, danse en rond.

Danse callée (*dā:s ká:lê*). Cf. ang. *called dance*.

|| Danse pendant laquelle qq'un appelle les figures.

Danseux (*dā:sê*) s. m.

|| Danseur.

DIAL. *Danseux* = s. m., Centre, JAUBERT; Picardie, HAIGNERÉ.

D'apparence (*d aparā:s*) loc. adv.

|| Selon les apparences. (Voir *apparence*.)

DIAL. *D'apparence* = m. s., Normandie, MOISY.

D'apparence que (*d aparā:s kâ*) loc. adv.

|| Selon les apparences, apparemment.

D'arculons (*dārku:lō*).

|| A reculons. *Ex.*: Aller *d'arculons*.

DIAL. *D'arculons* = m. s., Bresse, GUILLEMAUT.

De reculons (*dê rku:lō*).

|| A reculons.

De raculons (*d rakulō*).

|| A reculons.

Démârrer (*démá:rê, démò:rê*) v. tr.

|| Détacher. *Ex.*: *Démârrer* un cheval = détacher un cheval.

FR. *Démarrer* = détacher (ce qui est amarré), DARM.

FR.-CAN. On emploie *demarrer* avec le sens général de *détacher*, comme *amarrer* pour attacher. (Voir *amarrer*.)

## QUESTIONS ET REPONSES

---

J'ai à traduire en français : « *He ensnares himself* » ; je trouve bien : « Il se prend à son propre piège », et : « Il tombe dans son propre piège », mais cela est long, et je voudrais quelque chose d'aussi bref et d'aussi énergique que l'anglais. Le *Bulletin* ne pourrait-il me suggérer une autre manière de dire cela en français ?

« *He ensnares himself* » se traduit très bien par : « Il s'enferme. »

Comment appeler en français un homme qui a la tête pleine de projets, qui à tout instant met en avant quelque idée et propose quelque plan pour la réaliser ? Les Anglais disent : *a scheming man*.

C'est un *homme à projets*, un *faiseur de projets*.

L'abréviation anglaise C. P. R. pour *Canadian Pacific Railway* est bien commode ; de même, G. T. R. pour *Grand Trunk Railway of Canada*, Q. C. R. pour *Quebec Central Railway*, I. C. R. pour *Intercolonial Railway*, etc. En français, ne pourrait-on abréger aussi ?

Certainement, et les abréviations françaises seraient encore plus courtes que les anglaises. En effet, l'anglais exige que l'abréviation contienne l'initiale R (*Railway*) ; l'abréviation française sous-entend « chemin de fer ». Comme on dit, en France, le « P.-L.-M. » pour le *chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée*, rien ne s'oppose à ce qu'on dise, ici : le C.-P. (Canadien-Pacifique), pour le *chemin de fer Canadien du Pacifique* ; le G.-T. (Grand-Tronc), pour le *Grand Tronc de chemin de fer du Canada* ; le Q.-C. (Québec-Central), pour le *chemin de fer de Québec Central* ; le I.-C. (Intercolonial), pour le *chemin de fer Intercolonial*.

Faut-il écrire *Québécois* ou *Québecquois* ? Je sais qu'on a déjà disputé là-dessus ; à quelle orthographe s'est-on arrêté ?

M. Firmin Paris a traité cette question dans la *Défense* du 14 décembre 1899, et dans la *Semaine religieuse de Québec* du 10 mai 1902 (pp. 611-615) ; il veut qu'on écrive *Québecquois* et non *Québécois*.

Le *Bulletin* ne s'est pas prononcé là-dessus, et ses collaborateurs emploient, en parlant des habitants de Québec, l'orthographe

qui leur plaît davantage. Cependant, le rédacteur de cette note croit qu'on devrait écrire *Québécois* (et non *Québecquois*), sinon *Québécois*.

L'orthographe des gentils est déterminée par l'usage et souvent influencée par l'étymologie. Il n'y a pas de règle. Parmi les noms de lieux qui se terminent, comme *Québec*, par *c*, citons : *Loudéac*, qui fait *Loudéaciens*; *Moissac*, *Moissaguais*; *Sarrebrück*, *Sarrebrückois*; *Saint-Brieuc*, *Briochins* ou *Saint-Briosiens*; etc. Cependant, pour justifier *Québécois*, on peut rappeler que les habitants du Croisic s'appellent les *Croisicais*; et pour autoriser la suppression du *c* dans *Québécois*, il suffit de citer le nom des *Aurillaquois*, habitants d'Aurillac.

Il serait péruil d'objecter que le second *e*, qui est ouvert dans *Québec*, se trouve fermé dans *Québécois* et *Québécois*. Il peut en être ainsi, tout comme le son *e* féminin de *appeler* devient *e* ouvert dans *j'appelle*, etc.; le son *e* n'a pas le même timbre dans *la Rochelle* et *Rochelais*, dans *Quimper* et *Quimperoïis*, dans *Ploermel* et *Ploermelais*, dans *Tarbes* et *Tarbéens*, dans *Arles* et *Arlésiens*.

Serait-il préférable d'écrire, avec *e* non accentué, *Québequois*? Peut-être. Il faudrait aussi choisir entre *Québécois* (ou *Québequois*) et *Québécois* (ou *Québecois*).

L'usage hésitera sans doute encore quelque temps entre ces deux formes.

A. R.

Y a-t-il une différence entre *confrère* et *collègue*? Dans quels cas faut-il employer l'un ou l'autre?

On prend souvent ces deux mots comme synonymes, et parfois en effet on peut les employer l'un pour l'autre. Cependant, ils n'ont pas exactement la même signification : on appelle *confrère*, d'après le *Dictionnaire général*, chacun des membres d'un même corps (corporation professionnelle, compagnie savante, société de bienfaisance, etc.), considéré par rapport aux autres; et *collègue*, chacun de ceux qui exercent une même fonction publique, civile ou militaire, considéré aussi par rapport aux autres.

Éman Martin, dans son *Courrier de Vaugelas* (vol. III, p. 133), répondant à une question pareille, fait cette distinction : « L'idée d'union est commune à ces deux termes, dit-il; mais elle y est présentée sous des aspects différents. *Confrère* se dit de ceux qui appartiennent à la même société religieuse ou politique, *sans avoir*

*rien de particulier à faire pour cette société. . . . Collègue, se dit de ceux qui sont chargés des mêmes fonctions, qui travaillent conjointement à une même opération, soit volontairement, soit par ordre supérieur.»*

Ainsi, les membres de la Société royale du Canada peuvent se traiter entre eux de *confrères*; de même, les membres d'une société littéraire ou musicale, les avocats, les médecins, les notaires, etc. Les membres de la Commission de géographie peuvent se considérer comme *confrères*, mais ils sont aussi des *collègues*. Sont des *collègues* les membres du Parlement, d'un Conseil municipal, d'un jury, etc.

Est-il correct de dire: *Nous ne sachons pas que. . .* comme on dit: «Je ne sache pas que. . . .», dans le sens de: «Il n'est pas à notre connaissance que. . . .»?

*Nous ne sachons pas* est un barbarisme. *Je ne sache pas* est un subjonctif dont l'emploi en tête de la phrase s'explique aisément. Au pluriel, il faut aussi le subjonctif: «Nous ne *sachions* pas que. . . .»

## ANGLICISMES

Anglicismes.	Équivalents français.
<i>Craque</i> , s. f. (ang. <i>crack</i> ).....	Fissure, fêlure, fente, rupture, crevasse, dérangement du cerveau.
<i>La bol</i> a une <i>craque</i> .....	Le bol a une fêlure.
<i>La table</i> a une <i>craque</i> .....	La table a une fente.
Le mur est plein de <i>craques</i> ....	Le mur est tout crevassé.
Avoir une <i>craque</i> dans la tête..	Avoir une fêlure au crâne, avoir le cerveau dérangé.
<i>Craqué</i> , subs. m. et f. (ang. <i>crack</i> ) .....	Personne qui a le cerveau dérangé, détraqué.
Je n'ai jamais vu <i>craqué</i> pareil.	Je n'ai jamais vu un fou pareil.
<i>Craqué</i> (ang. <i>cracked</i> ) .....	Fendu, brisé, fêlé, rompu, crevassé, dérangé, détraqué, fou.
Le vase est <i>craqué</i> .....	Le vase est fêlé.
La planche est <i>craquée</i> .....	La planche est fendue.
Le mur est <i>craqué</i> .....	Le mur est crevassé.
La poutre est <i>craquée</i> .....	La poutre est rompue.
Le pauvre garçon est <i>craqué</i> , il ne sait plus ce qu'il dit.....	Le pauvre garçon est détraqué, il ne sait plus ce qu'il dit.
<i>Craquer</i> (ang. <i>to crack</i> ) v. tr. . .	Fendre, fêler, rompre, craqueler.
A force de frapper dessus, il a fini par <i>craquer</i> la table.....	A force de frapper dessus, il a fini par fendre la table.
Tu as <i>craqué</i> ton verre.....	Tu as fêlé ton verre.
<i>Craquer</i> (ang. <i>to crack</i> ) v. intr .	Se fendre, se briser, se rompre, se gercer, se crevasser, se fêler.
La terre <i>craque</i> à la gelée.....	La terre se fendille, se crevasse, par la gelée.
Le coup a été si fort, que ç'a fait <i>craquer</i> la planche de la porte, et tout le mur.....	Le coup a été si fort, que le panneau de la porte s'est fendue, et que le mur a été complètement crevassé.

LE COMITÉ DU BULLETIN.

Atlas linguistique de la France, publiée par MM. Gilliéron et Edmont.—M  
H. Champion, libraire, 9, Quai Voltaire, à Paris.—Le fascicule, 25 francs.

\* \* \*

**Polybiblion.** Revue bibliographique universelle, publiée sous les auspices de la  
Société bibliographique. Paris, rue Sant-Simon, 5. Partie litt., 16 fr.; Partie  
techn., 11 fr.; les deux parties réunies, 22 fr.

\* \* \*

**L'Argus des Revues.** Mensuel. Publié par l'*Argus de la Presse*. Paris, rue  
Drouot, 14. Contient l'indication des titres et des auteurs des principaux articles  
parus dans les revues françaises et européennes. Chaque titre porte un numéro  
d'ordre; il suffit d'envoyer ce numéro à l'administration de l'*Argus*, pour recevoir  
l'article. Par article, 1 fr.; par coupure de journal, 0 fr. 30; tarif réduit pour  
100 coupures.

\* \* \*

**Le Courrier de la Presse.** Bureau de coupures de journaux. Dir., M.  
Gallois, Paris, boulevard Montmartre, 21. Fournit à ses clients les articles de  
journaux et de revues, les concernant personnellement, ou sur un sujet quelconque  
auquel ils s'intéressent. Par coupure de journal ou de revue, 0 fr. 30; tarif  
réduit pour 100 coupures.—Catalogue de 13,000 journaux et revues: 3 fr. 50.

FEU VIE ACCIDENT

**Arthur Marcotte**

AGENT

Commercial Union, Phoenix of Hartford,  
Canada Accident.

**82, rue St-Pierre - - QUÉBEC**

TELEPHONE 1290

A LA LIBRAIRIE DU CLERGE

# J. P. GARNEAU

6, RUE DE LA FABRIQUE, H.-V.

LIVRES RELIGIEUX, CLASSIQUES, DE LITTÉRATURE, ETC., ETC.]  
ARTICLES RELIGIEUX ET ORNEMENTS D'ÉGLISE

AU CREDIT PAROISSIAL

## J.-P. GARNEAU

(Successeur de C.-B. LANCTOT)

5 RUE SAINT-JEAN

GRAND CHOIX DE CHASSUBLES, VASES SACRÉS, STATUES,  
CANCÉLABRES, BRONZES D'ÉGLISES. etc., etc.  
ENCENS, HUILE DE 8 JOURS, CIERGES]

SPECIALITES. Bannieres, Drapeaux de tous genres, et Statues de  
outes grandeurs.

N. B.—Toute commande reçue à ces deux magasins sera promptement exécutée.



# Z. PAQUET

MAGASIN A RAYONS

## ORNEMENTS D'ÉGLISE

NOTRE Rayon des Ornaments d'église est considéré comme un des principaux et des plus importants de toute l'Amérique. Depuis que nous avons établi ce rayon, une grande diminution de prix s'est effectuée, et le temps où de grands bénéfices étaient perçus dans la vente de ces marchandises, est déjà assez éloigné. Afin de vous donner une idée de nos prix, nous en mentionnerons quelques-uns : **Chasubles**, \$6.00 ; **Chapes**, \$10.00 ; **Dalmatiques**, \$18.00. D'autre part, nous avons des ornements sacrés valant \$1,000.00. Nous gardons encore un assortiment d'huiles, de cierges, de chandelles de tout genre ; de fleurs artificielles, palmes, statues importées, calvaires, bannières, drapeaux, etc. Notre devise est de donner toujours satisfaction complète ; sinon, de rembourser l'argent.

Le rayon **CHAUSSURE** pour Enfants, Dames et Messieurs de la est à lui seul un grand magasin.

NOS PRIX SONT DES PLUS BAS

**MEUBLES** ★ UNE VISITE A CE RAYON VOUS CONVAINCRA ★ **MEUBLES**  
DE LA SUPERIORITE DE NOS MARCHANDISES

**USTENSILES DE CUISINE, GRANDE VARIÉTÉ**

**Z. PAQUET,** 157 a 173, Rue St-Joseph  
**QUEBEC.**

TELEPHONE : 2623

Toute commande faite par la poste sera exécutée avec promptitude.

# "L'ACTION SOCIALE"

## IMPRIMERIE ET RELIURE

Livres, Brochures, Périodiques, Impressions de luxe,  
Impressions commerciales en noir et en couleurs

### Catalogues

VARIÉTÉ de caractères.—Intercalation de gravures en couleurs d'échantillons-spécimens.

### Catalogues, Prix Courants

TRÈS grande variété de caractères et de chiffres les plus nouveaux permettant l'établissement et la composition rapide des catalogues et des prix courants les plus compliqués.

### Carifs, Circulaires

COMPOSITION et dispositions aussi variées que le client le désire.

### Brochures de Publicité

BROCHURES destinées à faire connaître, à lancer un produit nouveau, ou à soutenir l'ancienne réputation d'un produit de marque.

### Imprimés Divers

#### pour Spécialités

Enveloppes, Étiquettes, Bandes de garantie, Mode d'Emploi, Prospectus.

NOMBRE de produits et toutes les spécialités, livrés en boîtes, en étui, en bouteilles, en sacs papier ou toile, etc., sont accompagnés de modèles divers d'imprimés, tels qu'enveloppes, étiquettes, prospectus, bandes de garantie, mode d'emploi, etc. J'exécute ces modèles aux prix les plus réduits possibles et avec une régularité parfaite dans les teintes du papier ou de l'impression, dans la forme extérieure, ce qui, bien souvent, contribue à caractériser une marque.

### Reiure de tous genres

PLEINE toile, pleine basane verte ou rouge, et demi-basane, plein chagrin ou demi-chagrin. Dorure et gaufrage or, argent, blanc et couleur.

IMPRIMERIE-RELIURE-FABRIQUE DE RÉGISTRES

QUÉBEC: 103, RUE STE-ANNE

TÉLÉPHONE 1313

## AVIS

Les membres de la Société du Parler français au Canada sont priés de se rappeler que les séances de l'Assemblée générale ont lieu le *quatrième jeudi* de chaque mois, et que tous sont invités à y assister. Ceux qui désirent recevoir, pour chaque séance, une lettre de convocation voudront bien en avertir le secrétaire.

Nous prions tous les lecteurs qui seraient disposés à faire pour le compte de la Société une petite enquête locale et qui n'ont pas reçu notre *Bulletin d'observations No 3*, de nous l'écrire; nous leur enverrons immédiatement un exemplaire de ce *Bulletin*. Nos correspondants voudront bien nous faire parvenir leurs réponses aussitôt que possible; car nous attendons la rentrée des observations sur les mots en *C* pour publier le questionnaire sur les mots en *D*.

---

Les **Contemporains**. 17 mars: *Général Menou*; 24 mars: *Mme Anaïs Ségalas*. 1 sept.: *Les prêtres massacrés dans la prison des Carmes le 2 septembre 1792*; 8 sept.: *Colonel G. de Villebon-Mareuil*.

\*\*\*

**Le Mois littéraire et pittoresque**. Mensuel. Paris, rue Bayard, 5. Abonnement: 14fr. Sommaire du N<sup>o</sup> de décembre: *Le bon ange est parti*, nouvelle, par Frs. Veillot; *Le pèlerinage de Sedan*, histoire, par Louis Arnould; *Reynolds, peintre de l'enfance*, beaux-arts, par Charles Picard; *Les excès de la statuomanie*, causerie, par Etienne Charles; *Conte de Noël*, poésie, par Maurice Couaillier; *Les prétendants de Claudette*, roman, (fin), par Arthur Doureliac; *L'art de la soie*, varia, par la C<sup>ste</sup> de Magalon; *La maison parisienne: II. L'intérieur*, varia, par le V<sup>ic</sup> G. d'Avenel; *La locomotion automobile et son histoire*, varia, par Georges Le Roy; Chronique mondaine; Causerie littéraire; Pages oubliées; L'esprit en France et à l'étranger, 3 croquis; Annexes et suppléments: *L'Etoile*, *Le ménage de Nazareth*, album musical du mois, par Pieare Billiaud; Nouveaux livres: Modes, etc.

# BULLETIN

DU

## PARLER FRANÇAIS AU CANADA

---

Le BULLETIN, organe de la *Société du Parler français au Canada*, est dirigé par un comité nommé par le Bureau de direction. Il paraît une fois par mois, sauf en juillet et août. Les abonnements partent de septembre.

Conditions d'abonnement: Canada et Etats-Unis, \$1.00; Union postale, 8 francs; réduction de moitié aux élèves des collèges et des couvents du Canada.

On peut devenir membre de la Société et recevoir, à ce titre, le BULLETIN, en envoyant au Secrétaire une demande d'inscription et le montant de la cotisation annuelle (\$10.00 pour les membres bienfaiteurs; \$2.00 pour les membres titulaires; \$1.00 [Étranger: 8 francs] pour les membres adhérents). Les cotisations sont dues au 1er septembre; mais on peut s'inscrire en tout temps durant l'année, en payant les arrérages. Les membres adhérents et les abonnés, qui s'inscrivent après le 1<sup>er</sup> février, doivent, pour recevoir les numéros du BULLETIN parus depuis septembre, verser un supplément de 50 sous.

Le 1<sup>er</sup>, le 2<sup>ième</sup>, le 4<sup>ième</sup> et le 5<sup>ième</sup> volumes du BULLETIN sont en vente. Prix, chaque volume: \$2.50; le troisième volume ne se vend que dans la série complète des cinq années du BULLETIN, dont le prix est de \$12.50.

Pour tout ce qui concerne la Société et le BULLETIN, s'adresser

A MONSIEUR LE SECRÉTAIRE

de la *Société du Parler français au Canada*

Université Laval

(Bureau de Poste, casier N° 221)

QUÉBEC

---

QUÉBEC. Édouard Marcotte, Imprimeur